



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Relevé de décisions Conseil d'administration du 15 décembre 2017

Présents :

Aïcha AMEZAL
Rémi LUGLIA

Jérôme BIGNON

Jean JALBERT (par téléphone)

Excusés :

Luc BARBIER
Thierry LECOMTE

Daniel CRÉPIN
Yves VERILHAC

Jean-Paul CHANTEGUET
Régis VIANET

Laurent GODÉ

Assistait également :

Bastien COÏC

Décisions prises lors du conseil d'administration du 15 décembre 2017 :

- Validation du compte-rendu du CA du 18 juillet 2017
- Report de l'élection du bureau, le quorum n'étant pas atteint.
- Les statuts sont signés par le président. Ils seront envoyés au secrétaire pour contre-signature.
- Les administrateurs proposent une nouvelle classification pour les adhésions, pour tenir compte des différents échelons territoriaux qui participent à la structuration des sites Ramsar. Elle sera soumise au vote des adhérents par voie électronique.
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels a été rédigé par l'animateur puis validé par Régis Vianet, et sera envoyé aux autres administrateurs pour information.
- Les administrateurs valident la proposition de responsabilité civile contractée le 9 octobre 2017.
- Validation de l'extension des comptes Google et Hubic pour la gestion des emails et la sauvegarde des données.
- L'association va envoyer un courrier à l'AFB dans le but de récupérer le manque à gagner de la subvention 2017, qui prend effet au 31 août 2017, laissant l'association sans subvention de la part de cet organisme pendant 8 mois.
- Les administrateurs présents actent la possibilité d'un deuxième salarié, sous réserve de financements et de préserver la politique de l'association depuis sa création, à savoir « ne pas faire le travail d'une structure déjà existante ».
- Une première version du cahier des charges du site internet sera envoyé début 2018 aux administrateurs pour avis/corrections avant le lancement de l'appel d'offres.

Actualités ZH

Retour sur le 9^{ème} séminaire Ramsar

Le 9^{ème} séminaire Ramsar a eu lieu du 18 au 20 octobre 2017 dans le bassin du Drugeon. Il a réuni 131 participants sur les 3 jours, dont la secrétaire générale de la convention de Ramsar Mme Martha Rojas-Urrego. Les retours sur l'organisation et sur le contenu du séminaire sont très positifs, notamment au niveau local où il a entraîné une redynamisation des élus. Les administrateurs saluent l'implication des nombreux partenaires locaux et l'organisation du SMMAMD.

Suite de l'étude sur le bassin Rhin-Meuse

Suite au travail de Justine Duret sur l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse, l'agence de l'eau souhaite organiser une réunion publique de restitution de l'étude portant sur la revalorisation de la filière aquacole extensive d'étangs. Une réunion est prévue en début d'année 2018. Jérôme Bignon souhaite y participer dans la limite de ses disponibilités.

Sites Ramsar potentiels et nouvellement désignés

Le président a participé à la remise du diplôme Ramsar des Marais de Sacy le 2 décembre 2017. Cette manifestation a eu un franc succès (entre 80 et 100 personnes), avec notamment la présence du préfet de département. A cette occasion, il a rappelé le rôle des zones humides pour le climat.

Le lundi 5 février 2018, Jérôme Bignon participera au premier comité de suivi Ramsar de Scarpe-Escaut, en présence d'élus qui a pour but d'officialiser la candidature Ramsar du site.

Enfin, le 8 février, il participera à l'appel à manifestation d'intérêt pour les sites Ramsar potentiels du Finistère, à Brest.

JMZH 2018

La Journée Mondiale des Zones Humides 2018 aura lieu du 27 janvier au 28 février. Le thème français (adapté du thème international) est : *les zones humides pour les villes de demain*. Au 15 décembre 2017, près de 200 animations étaient déjà inscrites.

La journée de lancement aura lieu à Rhinau sur le site Ramsar du Rhin supérieur, en partenariat avec les homologues allemands des structures locales, régionales et nationales.